

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Signature d'un devis pour la réparation d'une benne déchets du quai de transfert de Neussargues

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Vu la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

Considérant la nécessité de réparer une benne déchets du quai de transfert de la déchetterie de Neussargues ;

Considérant l'offre de la société TRANSPLANEZE ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif déchets ménagers 2025 chapitre 011 – charges à caractère général, article 61555 – Entretien et réparations autres biens mobiliers ;

DECIDE

Article 1 : De conclure et signer un devis avec l'entreprise TRANSPLANEZE, sise 1 route du Lioran 15300 USSEL, pour la réparation d'une benne déchets du quai de transfert de la déchetterie de Neussargues pour un montant HT de 3 460 € soit 3 806 € TTC ;

Article 2 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 3 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

